

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-001380 / 66277171
Huntsman Advanced Materials (Switzerland) GmbH, 1870 Monthey
Département Quality Control
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.06.2013–31.05.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-001312 / 7610986
Bischofszell produits alimentaires SA, 1024 Ecublens VD
Centrale Traiteur
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
16.06.2013–15.06.2016 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 13-001501 / 82577839
CARTIER HORLOGERIES Branch of Richemont International SA,
2115 Buttes
Service de maintenance: intervention de dépannage sur les équipements
de production et les infrastructures du site.
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.08.2013–31.07.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-001492 / 60556725
Les Blanchisseries Générales LBG S.A., 1400 Yverdon-les-Bains
Service technique: support maintenance pour le personnel en production
chez LBG Hôtels Services SA
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
01.07.2013–31.03.2015 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit:

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

9 juillet 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail